

Guide Ma Prime 1^{re} Clef

Avant de remplir le formulaire de demande de subvention Ma Prime 1^{re} Clef, nous vous remercions de lire attentivement les informations suivantes :

Ma Prime 1^{re} Clef est une subvention qui s'adresse aux primo-accédants, c'est-à-dire aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale dans les deux années précédant la demande, conformément au règlement d'application.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes et sont cumulatives :

/ Conditions liées au demandeur



- Être **primo-accédant** : l'emprunteur (et chacun des co-emprunteurs) ne doit pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années précédant la demande de subvention.
- **Les ressources du ménage ne doivent pas dépasser le plafond du PTZ de l'État** en vigueur à la date du dépôt du dossier. Le revenu fiscal de référence de toutes les personnes occupant le logement est pris en compte.

/ Conditions liées au logement



- Le logement doit être situé sur une des communes **de l'agglomération albigeois***.
- Il doit être destiné à la **résidence principale** pendant au moins 5 ans.
- Pour un logement neuf : la subvention est conditionnée à l'obtention du permis de construire, purgé de tout recours.
- Pour un logement ancien **avec travaux** : les mêmes modalités que le PTZ de l'État s'appliquent.
- Sont également éligibles les logements financés en **Prêt Social Locatif Accession (PSLA)**, **Bail Réel Solidaire (BRS)** et appartenant au parc social géré par les organismes d'**HLM**.

* Albi, Arthès, Cambon, Carlus, Castelnaud-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Lescure-d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint-Juéry, Saliès et Terssac.

Montant de la subvention

La subvention accordée est de 5 000 €.

Une bonification supplémentaire de 1 000 € est versé pour chaque enfant de 0 à 16 ans (dans la limite de 3 enfants).

Cette subvention est cumulable avec d'autres dispositifs d'accession aidée à la propriété.

Plafonds de ressources en vigueur pour le Prêt à Taux Zéro 2024

Le montant des revenus à prendre en compte correspond au total du revenu fiscal de référence de toutes les personnes qui occupent le logement.

Plafond de ressources :

NOMBRE DE PERSONNES	ZONE B2	ZONE C
1	31 500 €	28 500 €
2	47 250 €	42 750 €
3	56 700 €	51 300 €
4	66 150 €	59 850 €
5	75 600 €	68 400 €
6	85 050 €	76 950 €
7	94 500 €	85 500 €
8 et plus	103 950 €	94 050 €

Zone B2 : Albi, Arthès, Cambon, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Lescure, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Saint-Juéry, Terssac,

Zone C : Carlus, Dénat, Fréjairolles, Rouffiac, Saliès.

Ces plafonds de ressources évoluent chaque année sur la base de ceux en vigueur pour le PTZ de l'État.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Le dossier de demande de subvention comprend les pièces suivantes :

- le formulaire dûment rempli, daté et signé par le(s) demandeur(s) ;
- l'ensemble des pièces justificatives mentionnées ci-après (sous format PDF et lisibles).

Pièces à fournir

Pièces administratives :

- l'avis d'imposition N-2 de toutes les personnes destinées à occuper le logement ;
- une copie du livret de famille ou pièce(s) d'identité(s) de toutes les personnes destinée(s) à occuper le logement ;
- un certificat de grossesse permettant de considérer un (ou des) enfant(s) à naître comme faisant partie du ménage ;
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- si le demandeur est locataire : bail de location des deux années précédant la demande, quittance de loyer la plus récente, justificatif de domicile ;
- si le demandeur est hébergé à titre gratuit : attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif attestant la propriété de l'hébergeant.

Pièces liées au projet :

Pour les constructions neuves :

- l'acte de vente notarié précisant le prix et le montant des frais d'acquisition du terrain ;
- le plan de financement global de l'opération ;
- l'accord du permis de construire, purgé de tout recours.

Pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux (logement achevé depuis plus de 5 ans) :

- l'acte de vente notarié ou l'attestation notariée de propriété ;
- le plan de financement de l'opération (acquisition et travaux) ;
- le DPE indiquant l'étiquette énergétique après travaux et les devis des travaux ou un justificatif de la banque attestant l'obtention du Prêt à Taux Zéro de l'État.

Pour l'acquisition d'un logement spécifique :

- PSLA : le contrat de location-accession, signé avec le promoteur ou le bailleur social ;
- BRS : l'acte de vente, signé avec l'OFS ou le promoteur, précisant que le bien est acquis en BRS ;
- vente HLM : l'acte de vente signé entre vous et l'organisme HLM.

Renseignements

relatifs au ménage et au projet

PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE

	Demandeur 1	Demandeur 2
Nom et prénom		
Date de naissance		
N° de téléphone		
E-mail		
Adresse actuelle		

Les personnes autres que le (les) demandeur(s) destinée(s) à occuper le logement

Nom et prénom	Âge	Lien de parenté

STATUT D'OCCUPATION ACTUEL

- Locataire parc privé
- Hébergé à titre gracieux

- Locataire parc public
- Autres :

.....
(précisez)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROJET D'ACCESSION

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Maison<input type="checkbox"/> Appartement | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Logement ancien avec travaux<input type="checkbox"/> Logement neuf<input type="checkbox"/> Logement financé en PSLA (Prêt Social Location Accession)<input type="checkbox"/> Logement avec un BRS (Bail Réel Solidaire)<input type="checkbox"/> Vente HLM |
|--|--|

Localisation

Adresse de l'habitation ou du terrain faisant l'objet de la demande de subvention (numéro et nom de rue, complément d'adresse, code postal et commune) :

.....
.....

Typologie (nombre de pièces du logement) et superficie (en m²)

- T1
- T2
- T3
- T4
- T5 et +

Superficie du logement

Superficie du logement après travaux.....

Coordonnées architecte, constructeur ou maître d'œuvre et notaire

Nom de l'**architecte**, du **constructeur** ou du **maître d'œuvre** réalisant le projet :

.....
.....

Nom du **notaire** procédant à la vente du terrain ou du logement :

.....
.....

Coûts de l'opération (TTC en euros)

POUR LE NEUF

Coût du terrain€
Coût de la construction€
Frais de notaire.....€

POUR L'ANCIEN

Coût de l'acquisition.....€
Coût des travaux.....€

COÛT TOTAL.....€

ENGAGEMENT DU (DES) DEMANDEUR(S)

/Le demandeur s'engage à s'assurer que ce projet respecte le code de la construction et de l'habitation et la réglementation thermique en vigueur, ainsi que les garanties à fournir par chacun des professionnels intervenants.

/Le demandeur s'engage à occuper le logement subventionné au titre de sa résidence principale pendant 5 ans. La définition de la résidence principale retenue est celle du Code de construction et de l'habitation, soit un logement occupé au moins huit mois de l'année. Cette occupation devra être effective dans un délai maximum d'un an suivant la déclaration d'achèvement des travaux ou la date de la signature de l'acte de vente. Le bien ne pourra pas :

- être transformé en locaux professionnels ou commerciaux ;
- être affecté à la location ;
- être utilisé comme résidence secondaire.

/Le demandeur s'engage par ailleurs à informer la communauté d'agglomération de l'Albigeois en cas de revente du bien et de tout changement de situation.

/La communauté d'agglomération de l'Albigeois se réserve la possibilité de demander au demandeur le reversement partiel ou total des sommes versées en cas de non-respect des conditions d'éligibilité à la subvention ou pour toute faute commise par le demandeur ayant permis l'octroi du financement, notamment en cas de fausses déclarations ou de faux documents communiqués dans le dossier de financement.

/En cas de pluralité d'acquéreurs d'un même logement, les obligations ci-dessus s'imposent à chacun d'entre eux.

/Certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier et m'engage à respecter les règles édictées ci-avant,

A..... le.....

Signature du ou des demandeur(s)
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cadres réservés à la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Date de réception :

Dossier éligible

Dossier non-éligible

Montant de la subvention :

.....€

Date :

Signature et cachet :

N° de dossier :

Reçu complet le :

Accord de subvention donné le :